

## **Les difficultés matérielles, morales et sociales rencontrées par les personnes dont un proche est incarcéré.**

**Marianne Cattani - Manuela Ignatio - sociologues**

*chargées de recherche pour la 4<sup>ème</sup> Rencontre Nationale des associations de maisons d'accueil de familles et proches de personnes incarcérées – Mai 2001*

A la demande du Collectif des FRAMAFAD, nous avons réalisé une étude afin de mieux connaître les difficultés matérielles, morales et sociales que rencontrent les personnes dont un proche est incarcéré.

Sachant que les visites au parloir, et la correspondance, constituent l'un des seuls moyens concrets permettant la recherche du maintien des liens, il nous est apparu intéressant de pouvoir explorer la manière dont peuvent être vécues ces visites par les familles.

*Pour cela nous avons considéré la visite au parloir dans sa globalité, c'est à dire que nous avons étudié les trois temps de la visite : avant/ pendant / après le parloir.*

Nous avons appréhendé l'ensemble de ces questions à travers une démarche d'étude qui a comporté deux phases

- une phase d'enquête qualitative
- une phase d'enquête quantitative.

En ce qui concerne la phase d'enquête qualitative, nous avons réalisé une dizaine d'entretiens essentiellement auprès de proches venant visiter un des leurs incarcéré.

Ces entretiens nous ont essentiellement permis de faire apparaître les points de débat particulièrement significatifs qui ont constitué les thèmes de travail de la phase quantitative.

Un questionnaire a été élaboré et il a été distribué à environ 300 exemplaires. Ce sont les bénévoles des maisons d'accueil des familles et amis de détenus qui se sont chargés de la passation.

Sur les 300 questionnaires distribués, 207 nous ont donc été retournés, soit un taux de participation de 69%, ce qui est assez élevé .

En ce qui concerne le profil des personnes interviewées : ce sont essentiellement des compagnes qui ont répondu au questionnaire, puisqu'elles représentent environ 56% de notre échantillon.

Viennent ensuite les parents, et plus précisément les mères, En effet, seuls 7 pères ont répondu au questionnaire. Quant aux amis, enfants, et autres parents, nous pouvons noter leur faible proportion dans notre échantillon. D'ailleurs nous pouvons penser que cela peut être à la fois lié à leur faible présence au parloir et aussi au mode de passation du questionnaire.

Quant aux détenus visités, notre échantillon est constitué essentiellement d'hommes visités, incarcérés majoritairement depuis peu de temps avec une fin de peine qui approche pour les condamnés de notre échantillon qui sont représentés à 66%.

Donc voilà, un peu le contexte dans lequel cette étude a été réalisée.

Parallèlement, afin d'enrichir notre analyse et pour appuyer certaines réponses apportées par les familles, il nous a semblé intéressant de pouvoir, pour certaines questions, mettre en parallèle les résultats de notre étude avec ceux d'une étude que nous avons réalisée en 1994 à la Maison d'Arrêt de La Santé à Paris, aussi sur le thème du lien et des visites au parloir, mais du point de vue du détenu.

Pour un complément d'information, nous vous invitons à consulter notre rapport d'enquête qui a été remis aux responsables du Collectif des FRAMAFAD.

*Le parloir, qui est un lieu de contact avec l'extérieur, est un élément moteur de la politique globale de réinsertion menée par l'administration pénitentiaire. Nous avons donc essayé à*

*travers cette recherche de voir comment se déroulent ces visites aux détenus, comment elles sont vécues par les familles, et ce qu'elles leur apportent.*

**Les visites se limitent en général aux visites de la famille proche et elles sont pour la plupart fréquentes et régulières.** 75% des interviewés, ont déclaré par exemple venir au moins une fois par semaine au parloir. Cette fréquence est décidée dans 66% des cas conjointement par la famille et les détenus.

Nous pouvons penser que cette présence régulière peut être le témoin d'un lien établi et d'un soutien mutuel. Ils sont d'ailleurs plus des  $\frac{3}{4}$  (82%) à mentionner qu'ils rendent visite à leur proche, à ce rythme depuis le début, et qu'ils comptent s'y rendre à ce rythme jusqu'à la fin pour la quasi totalité d'entre eux (91%). Il faut rappeler cependant, que les interviewés rendent majoritairement visite à un proche dont le temps d'incarcération est relativement court (61% ont une durée d'incarcération de moins de 2 ans), et dont la peine est presque finie (ils ne seraient plus que 17% à visiter un proche à qui il reste plus de 3 ans à effectuer).

**Le parloir est un moment capital dans la vie du détenu et des membres de sa famille** qui lui rendent visite, qui y attachent une grande importance, l'attendent, s'y préparent. D'après les résultats du questionnaire, il y aurait une angoisse et un stress ressentis avant la visite, mentionnés par plus d'un visiteur sur deux. D'après les entretiens menés, ce stress serait surtout provoqué par l'inquiétude concernant l'état de santé moral ou physique dans lequel on va retrouver son proche incarcéré. On peut également s'interroger sur le stress que peut induire le parcours jusqu'au parloir. Selon 55% des familles interviewées le parcours est vécu comme pesant notamment à cause du sentiment d'enfermement qu'il procure, des portes à franchir, du temps d'attente souvent perçu comme trop long et des mesures sécuritaires contraignantes.

Notons ici aussi le rôle que peuvent jouer les bénévoles des maisons d'accueil des familles et amis de détenus dans la facilitation des visites. Les familles déclarent se rendre dans ces lieux (soit par volonté soit par obligation) et y trouver un peu de réconfort et chaleur; des conseils qui peuvent parfois les aider à se détendre et à arriver plus calmes au parloir.

**Les bénéfices de la visite** sont nombreux. Il semblerait que pendant le parloir, la recherche de l'équité dans la relation soit importante. Le parloir serait le lieu dans lequel chacun des protagonistes, visiteur et visité, viendrait trouver réconfort et soutien. Il n'y aurait pas un laissé pour compte dans cette relation qui serait équilibrée.

Quelques données confirment ce sentiment d'une réciprocité et d'un échange mutuel

C'est par exemple le temps de parole qui est partagé comme le déclarent 79% des personnes interrogées. Mais aussi dans 80% des cas, les personnes déclarent que la discussion est guidée par les deux protagonistes.

D'autre part l'importance de parler de son propre monde, c'est à dire l'extérieur pour le visiteur et la prison pour le détenu, est mentionnée par une majorité de familles.

Parler de sa vie de tous les jours, que cela soit de sa vie en prison ou de sa vie à l'extérieur peut donner l'impression de part et d'autre de participer à la vie de ses proches et d'intégrer l'autre dans son quotidien, et de lui permettre ainsi de ne pas se déconnecter petit à petit de sa réalité.

Cependant d'après les entretiens menés, il n'est pas toujours facile de connaître la réalité carcérale. Les détenus sembleraient relativement discrets sur ce sujet (données confirmées comme nous le verrons par les sujets de discussion énoncés par les détenus). Parfois, il semblerait que les familles en apprendraient plus sur la détention lors de la file d'attente pour se rendre au parloir, que par leurs proches eux mêmes. Il en est d'ailleurs de même pour les familles qui, comme nous aurons l'occasion de le voir, semblent majoritairement vouloir occulter dans la discussion avec leur proche certaines dimensions de leur réalité et notamment tout ce qui concerne les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

D'après ces quelques données, **il semblerait que le parler soit autant utile à la personne détenue qu'au proche visiteur.** C'est d'ailleurs ce que mentionnent les interviewés quand on leur demande à qui profite le plus le parler. Plus de la moitié d'entre eux déclarent que le parler est autant utile à la personne visitée qu'au visiteur.

Ils sont cependant 47% à déclarer que le parler est utile surtout pour la personne détenue. Nous pouvons supposer que dans les représentations des familles qui ont coché cette mention, il est plus difficile pour le détenu de trouver du soutien et du réconfort à l'intérieur du monde carcéral. Les proches à l'extérieur auraient davantage de possibilités pour combler le manque affectif et relationnel

Pour le détenu ( d'après les visiteurs) le parler permet surtout de se sentir écouté, soutenu. La joie, le soulagement, la chaleur, et le réconfort sont également mentionnés régulièrement par les familles.

### **Pour les familles, le parler apporte principalement soutien et réconfort, un bien moral et physique.**

Seules 8 personnes déclarent que le parler ne leur apporte rien ou de la tristesse. D'une manière générale c'est le côté positif du parler qui est souligné. A ce propos, nous pouvons dire que pour une grande majorité des visiteurs, le parler n'est considéré comme néfaste ni pour le visiteur ni pour le visité. Dans plus de la moitié des cas (57,8%) la relation au parler est aussi considérée comme satisfaisante. On peut supposer que les insatisfactions sont souvent liées à la manière dont se passent les différents parloirs, à l'état du détenu et du visiteur au moment de la rencontre, et peuvent de la sorte varier d'un parler à l'autre. Elles peuvent être aussi être dues à la manière dont l'espace est agencé dans le parler et notamment au manque d'intimité limitant la relation. A ce propos, il semblerait que l'architecture des parloirs ne plaise pas (80%) et ne permette pas des conditions d'accueil très agréables. Les résultats de l'étude nous indiquent également que dans les trois quarts des cas il n'y a même pas un distributeur de boissons dans le parler, ce qui participerait à instaurer une certaine convivialité dans le lieu.

En ce qui concerne le lien préexistant, on peut tout de même s'interroger sur les conditions de son expression et de son maintien dans le lieu du parler.

En effet, on a constaté par exemple dans les réponses au questionnaire que **de nombreux sujets sont évités, les non-dits des émotions, des sentiments et des difficultés rencontrées au quotidien sont fréquents.**

Cette relation au parler qui semble primordiale de part et d'autre, peut parfois se trouver faussée notamment, par les structures et l'organisation même du parler.

Peu de personnes mentionnent des sujets tabous au parler, il semblerait que certaines choses, comme nous l'avons déjà dit, soient cachées aux détenus, et notamment les difficultés éprouvées par les proches.

Ils sont effectivement presque les 2/3 à déclarer cacher leurs difficultés à leurs proches et ceci semble t-il d'avantage pour protéger le détenu. A la question : "*si vous cachez certaines choses, pourquoi les cachez vous ?*" les personnes interviewées répondent pour presque les 3/4 d'entre elles : "*pour le protéger*".

Il en est de même pour les émotions montrées au parler. Ils sont 82% à déclarer être émus au parler, et seulement 39% à le montrer. 60% des personnes interviewées préfèrent cacher leurs émotions au parler.

Il semblerait à l'inverse, que, selon les personnes interviewées, les détenus seraient minoritaires (36%) à cacher certaines choses à leur visiteur. Seul le détenu serait protégé des réalités auxquelles sont confrontés ses proches. Or il s'avère d'après l'enquête menée en 1994 auprès des détenus, qu'il y aurait également de leur part un souci de protection des proches. La détention, qui par exemple ne semblait pas abordée par une majorité de détenus interviewés en 1994, n'est pas abordée, par souci semble t-il de ne pas gêner. Un détenu s'exprime à ce sujet : "*non, je ne lui parle pas d'ici; quand je serai dehors, je lui raconterai peut être. Je n'en parle pas, parce que je ne veux pas que ma mère sorte du*

*parloir et se dise : il est avec deux cons. Je ne veux pas qu'elle se prenne la tête pour ça". Un autre détenu : "je ne parle pas des conditions de détention, elle est sensible. Je ne veux pas l'inquiéter, elle a assez de choses en trop dans la tête".*

Cette volonté de ne pas inquiéter les proches, les enfants mais aussi souvent les parents, peut être corrélée à une volonté de cacher leur situation, la réalité carcérale. Ceci est rapproché de l'attitude de nombreux détenus au parloir qui semblent afficher un "ça va bien" de façade.

### **Le parloir semble être un lieu de rencontre que les nombreuses contraintes imposées peuvent tendent à rendre plus ou moins artificiel.**

Tout ce qui est dit peut être écouté; ni le détenu, ni son proche ne peuvent bénéficier d'un moment d'intimité. Ils sont d'ailleurs 66% à dire que cela les dérange d'être écoutés. Ce contrôle les empêcherait éventuellement de pouvoir s'exprimer librement.

C'est surtout l'absence de contact physique qui est le plus regretté par certains proches. On peut penser que cette absence conduise à une autocensure à l'égard des sentiments liés à la sexualité du couple qui est mise entre parenthèses dans les faits par l'enfermement du détenu. Ainsi, un détenu déclare par exemple *"la sexualité, je n'en parle pas, c'est frustrant, il vaut mieux en parler juste un peu avant la sortie"*. L'absence de sexualité ou tout simplement de contacts physiques pourrait induire progressivement pour certains une distance entre les visiteurs et les visités.

Plutôt que de subir une frustration intense, il vaudrait mieux en effet ne pas aborder ces sujets. Le projet des parloirs intimes requiert d'ailleurs l'adhésion d'une grande partie des familles, puisque 82% de celles qui ont répondu pensent que cela est bien.

La réticence à parler de sa vie en détention ou de sa vie à l'extérieur, et surtout la difficulté à aborder sentiments, émotions et désir peuvent-elles entraîner une défiance et une distanciation progressive entre visité et visiteur ?

Nous avons noté également **la réticence de part et d'autre à aborder la question du délit dans les sujets de conversation au parloir.** Ils sont effectivement seulement 4% parmi les détenus dans l'enquête à la Santé, à déclarer aborder ce sujet au parloir, et 19% parmi les familles.

D'après l'enquête menée en 94 auprès des détenus incarcérés à la Santé, Il semblerait que le refus de parler de son délit est plus le refus de subir une double condamnation de la part des visiteurs. Ceci se retrouve chez plusieurs détenus vus en entretien. Un détenu parlant de sa copine : *" à chaque fois que j'arrive dans la cabine, elle m'engueule, elle me reproche les faits (...) les parloirs, ils se passent mal, quand elle me parle de mon affaire. Je ne veux plus en entendre parler (...). J'ai écrit aussi à ma mère, pour lui dire que si elle m'écrit pour me parler de mon affaire, ce n'est plus la peine qu'elle m'écrive si c'est pour me dire ça. J'ai compris ce que j'ai fait. Ma première incarcération, c'était mieux, ma mère, elle ne me parlait pas de mon affaire; j'étais plus à l'aise, je me sentais mieux; je ne peux pas vous expliquer pourquoi, il n'y avait que ma mère qui venait le samedi, et j'étais bien content. Elle ne me parlait de pas de l'affaire, alors qu'aujourd'hui oui. Moi, j'ai déjà oublié l'affaire, je ne peux rien faire maintenant (...) j'aime bien quand elle vient au parloir en amie, mais pas pour me parler de l'affaire, je voudrais qu'elle me parle de l'avenir"*.

On voit chez cette personne que la chose la plus importante pour elle, est qu'elle ne veut pas entendre parler de son délit, et que les critiques, questions à ce sujet, ou même sa simple évocation l'obsèdent.

Un autre détenu tient à peu près le même discours : *"je ne veux pas qu'elle me parle de ce que j'ai fait; voilà, je paye, ça sert à rien d'en parler, l'erreur est humaine"*.

Cette négation du délit du moins dans son expression, nous l'avons aussi constatée dès les premières ébauches du questionnaire. Les commanditaires ne souhaitaient pas effectivement que la question du délit de la personne visitée soit abordée, pour ne pas,

paraît il, mettre les familles mal à l'aise. Certains bénévoles ont d'ailleurs jugé cette question trop indiscreète pour la laisser figurer dans le questionnaire qu'ils avaient à transmettre, et l'ont donc retirée. En entretien il a également été difficile d'aborder ce sujet. Aucune famille rencontrée ne nous a mentionné le délit de son proche incarcéré, et il nous a semblé qu'elles étaient réticentes à en parler.

Ce "non dit" concernant le délit, mériterait certainement une analyse plus approfondie. On peut se demander par exemple si cela ne constitue pas un moyen pour les familles et les détenus de pouvoir continuer à se voir et de sauvegarder leur lien ? Ou encore le délit serait tellement difficile à assumer notamment par la honte, la culpabilité et le jugement extérieur qu'il suscite, qu'il est préférable de le nier dans la relation.

On peut se demander si quarante cinq minutes de parler hebdomadaires pendant plusieurs mois ou années, peuvent permettre d'entretenir une relation et notamment une relation amoureuse durable ? Les réalités des deux personnes ne diffèrent-elles pas de plus en plus au fil du temps ? Un éloignement presque inéluctable ne se crée-t-il pas ?

Nous pouvons dès lors nous interroger sur la capacité qu'a l'administration pénitentiaire de veiller au maintien des liens familiaux, tout au moins à celui des liens conjugaux.

Il n'a pas été facile de mettre en évidence l'influence du temps sur la visite, vu le peu de réponses que nous avons concernant la durée d'incarcération et surtout le peu de personnes représentées ayant une longue durée d'incarcération.

Le temps semble influencer très peu la relation au parler pour la majorité des interviewés. D'une manière générale, les interviewés déclarent être autant émus, avoir toujours autant de choses à dire, etc... Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, les temps d'incarcération des personnes dont un proche a répondu au questionnaire, sont relativement courts. On pourrait se demander si les résultats auraient été les mêmes pour des personnes dont les proches auraient été incarcérés depuis plus de 10 ans par exemple. Mais nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question avec les données de cette enquête.

Toutefois si nous reprenons l'enquête des détenus, il est intéressant de constater que **la durée de l'incarcération semble avoir une influence sur la fréquence des visites**. En effet, les détenus incarcérés depuis plus d'un an étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à recevoir des visites moins fréquemment que toutes les semaines.

Et lorsque l'on croise les variables "régularité des visites depuis le début de la condamnation" et "temps d'incarcération", on remarque que la fréquence des visites diminue avec le temps d'incarcération.

Le temps d'incarcération semblerait avoir une influence sur la régularité des visites, puisque l'on peut constater que plus ce dernier augmente, et plus la fréquence des visites diminue. Ce sont les détenus incarcérés depuis deux ans et plus qui sont les plus nombreux à déclarer une diminution de la fréquence des visites.

Plusieurs hypothèses relatives à cette diminution des visites peuvent être émises.

Tout d'abord, il se peut que les familles éprouvent avec le temps de la lassitude à venir régulièrement au parler comme peut en témoigner cette jeune femme : *"je suis fatiguée de venir perdre tout ce temps pour 45 minutes de parler. Il y a la fouille, c'est stressant. Je suis vraiment fatiguée, et puis j'en ai marre de tout ce qu'il faut faire pour le voir, donner son permis de visite, passer sous le portique. Ce n'est pas les gens que l'on va voir qui sont décourageants, mais c'est tout le reste"*.

Les familles, qui déjà doivent bien souvent prendre du temps pour se rendre au parler, sont contraintes, pour la sécurité, à se conformer à de nombreuses formalités. Tout cela peut, à un moment donné, lasser et peser à un point tel, qu'elles en viennent à espacer avec le temps, leur présence au parler.

**Cependant, nous pouvons nous demander encore une fois si une entrevue de trois quarts d'heure dans les conditions restrictives du parler, permet d'entretenir au fil**

**des mois, une relation d'amour ou d'amitié entre une personne libre et une personne prisonnière .**

Si nous croisons la présence de ces femmes au parloir avec le temps d'incarcération, nous remarquons effectivement que les épouses et les petites amies sont plus présentes pour les détenus incarcérés depuis moins d'un an que pour ceux incarcérés depuis plus d'un an. Il y a aurait donc une désaffection féminine certainement liée à la durée d'incarcération qui concerne davantage le lien conjugal et amoureux.

**A l'inverse du lien conjugal ou amoureux, le lien maternel semble subsister avec le temps.:** "il est rare que la mère abandonne son fils ou sa fille".

Les parloirs dont les conditions ont été améliorées (suppression de la séparation avec hygiaphone, création de cabines particulières) pour devenir un élément important de la politique de réinsertion menée par l'administration pénitentiaire, ne semblent pas, malgré ces aménagements être complètement satisfaisants. Certes, ils aident à mieux vivre la détention pour les familles, et peuvent permettre une présence en filigrane pour la sortie des détenus, mais ils ne semblent pas pleinement vécus par les familles et les détenus qui s'imposent et à qui on impose des barrières.

Les parloirs dit "sexuels" pourraient certainement contribuer à l'amélioration et au maintien de la relation "conjugale" et faciliteraient peut être la réinsertion. De la même manière l'aménagement d'espaces enfants aiderait certainement à faire mieux vivre de part et d'autre la relation au parloir.

Le soutien que peut apporter une personne, l'affection, l'attachement, la préoccupation de l'autre, pourraient tendre à éloigner un détenu de la récidive. Ne vaut il pas mieux alors tenter de mettre en place le maximum de choses pour que le lien entre visiteur / visité soit maintenu?